

BAHREÏN

Allégations de mauvais traitements sur des prisonniers

Index AI : MDE 11/002/2003

ÉFAI

Vendredi 15 août 2003

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>

FLASH

Amnesty International est très préoccupée par le sort de plus de 200 prisonniers, en grève de la faim depuis une dizaine de jours dans la prison de Jaw, dans le sud de Bahreïn.

Ils protestent contre les mauvais traitements auxquels ils seraient soumis et contre le fait de ne pouvoir contacter ni avocat ni organisation de défense des droits humains.

« Les prisonniers doivent être autorisés à consulter un avocat immédiatement ; le gouvernement de Bahreïn doit également ouvrir immédiatement une enquête approfondie, indépendante et impartiale sur les allégations de mauvais traitements. Les personnes soupçonnées d'être responsables d'atteintes aux droits des prisonniers doivent être jugées conformément aux normes internationales », a déclaré Amnesty International.

Amnesty International s'inquiète également de la possible dégradation de l'état de santé des prisonniers en grève de la faim.

« Des soins médicaux appropriés doivent être prodigués aux prisonniers immédiatement, particulièrement à ceux dont l'état de santé s'est aggravé du fait de leur grève de la faim. Tous les prisonniers doivent être immédiatement autorisés à entrer en contact avec un avocat et avec les organisations de défense des droits humains », a insisté l'organisation.

Un prisonnier, Yasser Makki, serait mort en détention au début de l'année, après une grève de la faim qui aurait eu de graves répercussions sur son état de santé. L'autorisation de recevoir des soins médicaux ne lui aurait été accordée que trop tard.

Les organisations de défense des droits humains à Bahreïn disent avoir attiré l'attention des autorités bahreïnites sur la question des mauvais traitements infligés aux prisonniers et demandé à pouvoir rencontrer ces prisonniers. Les autorités bahreïnites n'ont toutefois pas encore répondu à leur demande. ●